

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2019**

**Délibération
n° 2019.06.069.B**

**Propositions
d'indemnisation de la
commission
d'indemnisation
amiable des
préjudices
économiques liées
aux travaux du Bus à
Haut Niveau de
Service**

LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 juin 2019**

Secrétaire de séance : Véronique DE MAILLARD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Jean-Claude COURARI, Gérard DEZIER, François ELIE, Alain THOMAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019**DELIBERATION
N° 2019.06.069.B**

BHNS

Rapporteur : Monsieur GERMANEAU

PROPOSITIONS D'INDEMNISATION DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE DES PREJUDICES ECONOMIQUES LIEES AUX TRAVAUX DU BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), des travaux de traitements de sol, de façade, y compris le dévoiement de certains réseaux sont engagés.

La réalisation de ces aménagements est de nature à pouvoir engendrer des gênes pour l'activité des professionnels riverains et, le cas échéant, des pertes de chiffres d'affaires.

C'est pourquoi, le conseil communautaire, par délibération n° 208 du 3 novembre 2011, a décidé de mettre en œuvre une procédure d'indemnisation des professionnels riverains du projet d'aménagement du BHNS. Elle s'appuie sur une Commission d'indemnisation amiable des préjudices économiques liés aux travaux du BHNS, dont la composition a été revue en 2017 avec l'ensemble des partenaires. La présidence confiée à un juge administratif garantit la neutralité de l'appréciation des demandes de la commission. Elle donne un avis sur la recevabilité du dossier de réclamation et sur le montant de l'indemnisation de dommages de travaux publics. Cet avis est ensuite soumis à l'approbation du bureau communautaire de GrandAngoulême.

Réunis le 14 juin 2019, les membres de la commission d'indemnisation amiable ont décidé, après instruction, de proposer une indemnisation par les entreprises suivantes :

COMMERCE	ADRESSE	PERIODE ETUDIEE	ACTIVITE	INDEMNISATION PROPOSEE
DE VERGEZAC Eric – Le Diplomate	329 rue de Bordeaux ANGOULEME	janvier 2019 à avril 2019	Tabac-Presse- Lotos - Jeux	14 000 €
MALEO - EASY CASH	431 rue de Bordeaux ANGOULEME	avril à mai 2019	Achat vente de produits d'occasion	7 000 €
BIJOUTERIE MOCOEUR	388, Avenue Jean Jaurès RUELLE-SUR-TOUVRE	Août 2018 à Mars 2019	Bijoutier	8 500 €
SARL MVKLM	463 rue de Bordeaux Angoulême	avril 2018 à mars 2019	centre capillaire et bien être	15 000 €
SANTELM 16 - NABAB	499 rue de Bordeaux ANGOULEME	mars à avril 2019	Restauration rapide	1 700 €
NOUVEAU HONG KONG	132 rue de Périgueux ANGOULEME	octobre 2018 à avril 2019	Bar – Tabac – Presse - FDJ - PMU	0 €

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

PLAZER AUTO- ECOLE	396, avenue Wilson RUELLE SUR TOUVRE	juillet à novembre 2018	Auto-école	7 000 €
ROGEON PNEUS Holding SIMON	490 rue de Bordeaux ANGOULEME	Mars 2019	Négoce pneumatiques	2 000 €
VIVA LA VIE BY TENDANCE	463 rue de Bordeaux ANGOULEME	mars à mai 2019	Salon de coiffure mixte	14 700 €
SNC ANDRAU	70 av Jean JAURES RUELLE sur TOUVRE	Janvier à mars 2019	Tabac – Presse – Jeux - Librairie	8 700 €
SGBX ELEPHANT BLEU	467 rue de Bordeaux ANGOULEME	Janvier à mars 2019	Lavage automobile	11 200 €
SOPHIE FLEURS	425 rue de Bordeaux ANGOULEME	février à avril 2019	Fleuriste	7 000 €
ANAMORPHOSE	76 avenue Jean Jaurès RUELLE SUR TOUVRE		Laine, mercerie, prêt à porter	10 000 €
TOTAL				106 800 €

Les propositions d'indemnisation sont évaluées en prenant en compte la perte de marge brute par rapport à la moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années avant les travaux ainsi que différents frais d'adaptation mis en œuvre par le requérant.

Je vous propose :

D'APPROUVER les montants des indemnisations proposés ci-dessus en faveur des entreprises ayant subi un préjudice commercial pendant les travaux du Bus à Haut Niveau de Service.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer la convention d'indemnisation pour le dossier présenté ci-dessus.

D'IMPUTER la dépense à l'article 678 du budget annexe transports en commun.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

02 juillet 2019

Affiché le :

02 juillet 2019